

Règlement Trail côte roannaise 2025

Règlement Trail côte roannaise 2025

- Objet
- Parcours
- Conditions de course
- Conditions d'admission
 - Inscriptions
 - Age minimum
- Coût de l'inscription
- Nombre de participants
- Annulation
- Sécurité
- Retrait des dossards
- Matériel obligatoire
 - Bâtons
- Chronométrage, classements, récompenses
 - Barrière horaire
 - Classements
 - Récompenses
- Assurance
- Charte environnementale
- Renseignements complémentaires

Objet

Règlement de course du 21ème Trail de la Côte Roannaise, le dimanche 25 Mai 2025 à Renaison (42370).

Course organisée par l'association Côte Roannaise Raid Aventure (CRRRA).

Parcours

Quatre parcours sont proposés, ils empruntent à 95% des chemins:

- Parcours de 42 km , 2100m D+, 3 ravitaillements. Départ dimanche 25 mai 2025 à 7H00.
- Parcours de 28 km , 1300m D+, 2 ravitaillements. Départ dimanche 25 mai 2025 à 8H15.
- Parcours de 18 km , 800m D+, 2 ravitaillements. Départ dimanche 25 mai 2025 à 8H30.
- Parcours de 11 km, 380m D+ , 1 ravitaillement. Départ dimanche 25 mai 2025 à 10H00.

Conditions de course

- L'épreuve se fait en semi- autosuffisance (solide et liquide).
- Pour les parcours de 28 et 42km, des réserves d'eau et de nourriture sont obligatoires. Des contrôles seront effectués sur l'aire de départ.
- Un ravitaillement en eau et solide sera proposé à l'arrivée ou/et sur le parcours.
- Une barrière horaire est mise en place pour le parcours le plus long de 42km. Tout coureur hors délai au passage de la barrière horaire sera exclu de la course.

Conditions d'admission

Inscriptions

Les inscriptions ne seront enregistrées uniquement si elles sont accompagnées :

- Du bulletin d'inscription dûment rempli.
- D'une attestation de non contre-indication médicale:
 - Une licence FFA en cours de validité (copies acceptées)
 - ou
 - Un PPS (Parcours Prévention Santé) valide (moins de 3 mois)
- Du règlement des droits d'inscription.

Les inscriptions sont confiées à un prestataire: <https://chronopuces.fr/>

Age minimum

L'âge minimum requis diffère selon les courses:

- Parcours de 11 km: année de naissance antérieure ou égale à 2009.
- Parcours de 18, 28 et 42 km: année de naissance antérieure ou égale à 2005.

Coût de l'inscription

Parcours	Prix /€
42km	42
28km	28
18km	18
11km	15

Nombre de participants

Le nombre maximal d'inscrits est de 500 participants au total sur l'ensemble des courses.

Annulation

En cas d'annulation de l'inscription, le remboursement sera effectué par l'organisateur (moins les frais de dossier prélevés par le prestataire), sous réserve:

- De l'envoi d'une enveloppe timbrée à l'adresse du coureur à "CRRR, Trail de la Côte Roannaise, Pierre GAUTHIER, 1221 route de la côte roannaise, 42370 St André d'Apchon".
- De réception d'un certificat médical de contre-indication à la pratique de la course à pied sur une période couvrant le jour de la course à crra.contact@gmail.com en précisant le nom, prénom, course concernée et numéro de dossard.

Sécurité

Le numéro du PC course sera écrit sur chaque dossard. En cas de problème il est impératif d'appeler ce numéro.

Des secouristes seront présents sur l'aire de départ et d'arrivée.

A chaque croisement de route, des signaleurs seront présents pour assurer la sécurité.

Si vous rencontrez un coureur en difficulté, vous avez l'obligation de stopper votre course pour lui venir en aide.

Retrait des dossards

Le retrait des dossards aura lieu à la [salle ERA de Renaison, 200 Rue des Sports, 42370 Renaison](#).

- Samedi 24 mai 2025 de 16H00 à 18H00
- Dimanche 25 mai 2025 à partir de 6h00 et jusque 30 minutes avant le départ de chaque course, selon le parcours.

Matériel obligatoire

	11km	18km	28km	42km
Gobelet pour les ravitaillements liquides	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire
Téléphone portable en état de marche (le numéro de la direction de course se trouve sur le dossard)	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire
Une réserve d'eau d'1 litre au minimum (vérifié au départ & sur le parcours)	conseillé	conseillé	obligatoire	obligatoire
Couverture de survie (vérifié au départ & sur le parcours)	conseillé	conseillé	obligatoire	obligatoire
Des réserves de nourritures énergétiques solides	conseillé	conseillé	conseillé	conseillé

Bâtons

L'usage des bâtons est interdit sur les 2 premiers kilomètres, pour tous les parcours. Ils sont libre d'utilisation après.

Chronométrage, classements, récompenses

Le chronométrage sera effectué grâce à un système électronique de type puce électronique.

L'absence de mise en place de la puce de chronométrage entraîne une pénalité en temps.

Barrière horaire

Une barrière horaire est présente sur le parcours de 42km. Elle interviendra à mi-parcours et correspond à une vitesse moyenne de 6km/h.

Si vous arrivez à la barrière horaire au-delà du temps minimum imparti, vous aurez le choix de continuer sous votre propre responsabilité et vous ne serez pas classé.

Classements

Les classements seront établis sur la base des informations fournies par les systèmes électroniques de chronométrage. Ils seront affichés sur un écran à votre arrivée puis publiés sur le site de notre prestataire chronométrage.

Pour chaque course, sera établi un classement scratch et par catégorie de genre et âges

Récompenses

La remise des récompenses aura lieu sur l'aire d'arrivée, le 25 mai 2025 à 12H00.

Pour chaque course, une récompense sera remise pour:

- les 3 premiers hommes au scratch.
- les 3 premières femmes au scratch.
- 1 coureur tiré au sort (hors coureurs déjà récompensés).

Assurance

L'organisateur est couvert par une police d'assurance responsabilité civile. Les coureurs licenciés (FFA) bénéficient des garanties accordées par leur fédération. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Charte environnementale

Les organisateurs s'engagent à n'apporter aucune modification au milieu traversé par les courses. Ils s'engagent à utiliser un maximum de balisage réutilisable et un minimum de balisage à usage unique. Ils s'engagent également à retirer toute trace du passage des coureurs dans un délai de 10 jours (débalisage et nettoyage des parcours).

Coureurs, il arrive de perdre un emballage. Dans ce cas, il est obligatoire de stopper sa course pour le ramasser avant de repartir. Vous perdrez peut-être 3s contre plusieurs millénaires à la nature pour le dégrader.

Le milieu naturel est fragile. Chaque coureur s'engage à le respecter. Tout acte de pollution délibéré (jet de débris) ou dégradation des sites traversés (couper les sentiers) sera pénalisé par une exclusion de la course.

Renseignements complémentaires

1. Sur le site de l'association: www.crra.run
2. Par mail: crra.contact@mail.com
3. Par téléphone: Pierre GAUTHIER, 0630520418 (entre 20h00 et 21h30).